

Rejoignez LE SEUL RÉSEAU DÉDIÉ À LA PARALYSIE CÉRÉBRALE ET AUX HANDICAPS À PRÉDOMINANCE MOTRICE



AGIR POUR LA
PARALYSIECÉRÉBRALE



“ Votre organisation bénéficiera, en rejoignant le premier réseau dédié à la paralysie cérébrale et aux handicaps à prédominance motrice, d'une expertise de premier plan et de nombreux services concrets. La Fédération Paralysie Cérébrale France aura à cœur, grâce à l'engagement de ses élus et de ses permanents, de faire avancer vos dossiers et de soutenir vos actions.

Soyons plus forts ensemble pour relever les défis d'une société plus inclusive. **”**

Jean-Luc LOUBET

Président de la Fédération Paralysie Cérébrale France

22
acteurs
de l'ESS

11 000
personnes
accompagnées

250
ESMS
et dispositifs
médico-sociaux

LE SEUL RÉSEAU DÉDIÉ À LA PARALYSIE CÉRÉBRALE ET AUX HANDICAPS À PRÉDOMINANCE MOTRICE

La Fédération Paralysie Cérébrale France représente, défend et soutient, à titre collectif et individuel, **les personnes avec paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice** (polyhandicap, cérébrolésion, maladie neuro-évolutive,...) ainsi que leurs familles ; elle unit et fédère également les organisations qui les accompagnent au quotidien dans le cadre de la mise en œuvre de différents dispositifs médico-sociaux.

- Porte-parole des 125 000 personnes concernées en France par la paralysie cérébrale** représentant une communauté humaine d'environ 500 000 personnes,
- Interlocuteur de premier plan des pouvoirs publics**, des administrations centrales, des établissements publics, des organismes consultatifs et des institutions européennes et internationales,
- Acteur engagé pour permettre une meilleure reconnaissance des spécificités de la paralysie cérébrale,**
- Fédération reconnue d'utilité publique** et agréée au titre des représentants des usagers du système de santé, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

*Votre adhésion vous permet
de bénéficier de l'ensemble de ces services*

1 UNE EXPERTISE DE PREMIER PLAN GRÂCE AUX ÉLUS ET MILITANTS BÉNÉVOLES, PERMANENTS ET PROFESSIONNELS PLEINEMENT MOBILISÉS

- Un groupe de travail bimestriel des présidentes et des présidents des adhérents du réseau,
- Un groupe de travail mensuel des directrices générales et directeurs généraux des adhérents gestionnaires de dispositifs médico-sociaux,
- Des groupes de travail bimestriels : directrices et directeurs des ressources humaines, communicantes et communicants, ...,
- Une trentaine de personnes (élus et militants bénévoles, permanents et professionnels), constituant le cœur d'une communauté investie et déterminée, mettent leurs compétences au service de la fédération (décodages, décryptages, accompagnements...), pour élaborer et promouvoir ensemble les positions et plans d'actions en matière de :

Offre médico-sociale	Education / formation
Habitat	Loisirs
Santé	Travail
Accessibilité	

2 UNE FORCE DE PLAIDOYERS PUISSANTE

- Vos priorités sont portées tant auprès des décideurs publics que des financeurs,
- Vous avez accès aux mandataires qui représentent la Fédération Paralysie Cérébrale France dans une pluralité de ministères, institutions, organismes, groupes de travail ou observatoires : Ministères sociaux, conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPh), comité exécutif de Collectif Handicaps, comité handicap du Défenseur des droits, conseil national du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), Conseil Français des personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales (CFHE), Fondation Paralysie Cérébrale, HANDEO, SERAFIN-PH, observatoire de l'habitat inclusif, ...

3 UN RÉSEAU MOBILISÉ, COHÉRENT ET STRUCTURÉ

- Vous interagissez au cœur d'un réseau de 22 acteurs complémentaires de l'Économie Sociale et Solidaire,
- Vous êtes au cœur des instances et des rencontres de la Fédération Paralysie Cérébrale France : instances statutaires, congrès bisannuel, journées d'étude du réseau, webinaires, événements divers...

4 DES SERVICES À VALEUR AJOUTÉE

- Le partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV) : aides aux projets vacances pour près de 800 familles,
- La reconnaissance d'utilité publique : exonération de droits de succession pour tout legs effectué au bénéfice des adhérents,
- Information : une newsletter qui fait, tous les deux mois, la synthèse des avancées des différents dossiers,
- Une agence de presse mutualisée à la disposition du réseau.

Pourquoi adhérer ?



“ Pour une association départementale comme la nôtre, la Fédération permet de représenter la paralysie cérébrale, de faire reconnaître les spécificités de nos établissements et services au niveau national et d'être destinataire de toute l'information utile à maîtriser notre environnement. C'est également un lieu d'échanges qui permet de partager nos expériences et nos bonnes pratiques professionnelles afin de progresser ensemble au bénéfice des personnes avec paralysie cérébrale. C'est enfin une opportunité pour donner à voir la vitalité des personnes avec paralysie cérébrale dans leur vie quotidienne sur les supports de communication de la Fédération et renforcer encore la communauté humaine qui les accompagne. Rejoignez-nous, vous avez tout à y gagner ! ”

Nathalie BOMPART
Présidente de l'ADIMC de la Sarthe

“ La Fédération Paralysie Cérébrale France joue un rôle majeur pour l'ARAIMC : celle-ci la représente au plan national, agit dans un esprit collectif pour défendre les intérêts des personnes en situation de handicap et mène des actions déterminantes permettant de soutenir ses projets et résoudre les difficultés qu'elle rencontre. La Fédération Paralysie Cérébrale France apporte un solide appui à notre association. ”

Guy BEARD
Président de l'ARAIMC (Marseille)



“ La Fédération, présente en métropole comme dans les territoires ultramarins notamment sur l'Île de La Réunion via l'Association Saint-François d'Assise (ASFA), porte efficacement notre voix auprès des pouvoirs publics et de l'écosystème du handicap pour faire évoluer l'environnement législatif, réglementaires et normatif. Notre Fédération, à travers ses différents groupes de travail, s'attache à créer des espaces d'échange qui permettent de partager les bonnes pratiques professionnelles, les démarches et dispositifs innovants et de trouver ensemble les réponses aux difficultés rencontrées. Paralysie Cérébrale France, plus qu'une Fédération, est un collectif à taille humaine solidaire et engagé pour faire progresser l'accompagnement de la paralysie cérébrale et de tous les handicaps à prédominance motrice. ”

Tiphaine TOKPAN
Directrice générale de l'ASFA (Île de La Réunion)

“ Notre appartenance à la Fédération Paralysie Cérébrale France est justifiée par l'intelligence collective qui y est développée autour d'adhérents qui rencontrent les mêmes préoccupations. Les directrices générales et directeurs généraux des organismes affiliés trouvent, dans les instances animées par la Fédération, de précieux espaces de parole et de partage sur des thèmes d'actualité ou de fond. La Fédération a, par ailleurs, la capacité à faire émerger, sur le plan national et politique, des innovations ou des problématiques issues du terrain. La Fédération porte efficacement notre voix auprès de celles et ceux qui font les politiques publiques du handicap. C'est la force de notre réseau. ”

Ludovic LORCHEL
Directeur général d'Odynéo (Lyon)



ILS SONT À LA FÉDÉRATION PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE !

AFAH • ARAIMC • ADIMC DE LA CHARENTE • ALTYGO • LES ENFANTS DES CARNUTES • HAPOGYS • ADIMC D'ILLE-ET-VILAINE • LE MAI • AIMCP DE LA LOIRE • HANDICAP' ANJOU • AA DES IMC DU NORD ET DE L'EST ADPC DE LA MAYENNE • ARIMOC • MUTUELLE OXANCE • ODYNEO • AIMCA DE SAÔNE-ET-LOIRE • ADIMC DE LA SARTHE • ALPYRIA • CAP' DEVANT ! • AVENS • ENVOLUDIA • ASFA

